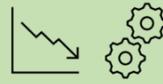


## Vers une gestion harmonieuse de l'eau

Axe Stratégique	Objectif Stratégique	Action	Caractéristiques
EA1 L'eau, une ressource précieuse à consommer durablement	Réduire nos consommations d'eau de distribution de 40% dans l'utilisation des bâtiments et dans l'entretien des espaces extérieur	Arrosage des terrains de sport avec de l'eau de pluie	
		Monitoring des consommations d'eau de la Ville (Shaype) et du nombre de citernes de récupération d'eau	
		Installation de citernes d'eau de pluie dans les 4 cimetières pour les rendre autonomes en irrigation.	
		- Mise en place d'un dispositif de mesures concrètes pour les périodes de sécheresse prolongée (Plan Sécheresse)	
	Equiper le territoire communal d'une capacité de stockage d'eau de pluie.	Equiper tous les bâtiments publics, pour chaque intervention/rénovation, là où c'est techniquement possible, d'une capacité de stockage d'eau équivalente à leur besoin pour l'arrosage des plantes, les sanitaires, le nettoyage des voiries, des véhicules ou les potagers (citerne pluie, eaux de rabattement de nappe, eaux grises)	
	La Ville incitera l'intégration d'intervention GIEP pour tout projet des acteurs du territoire situés en zone d'intervention prioritaire	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière d'eau dans le cadre de l'appel à projets Climat	
		Poursuivre la participation de la Ville au projet de développement expérimental Brusseau bis qui teste des dispositifs de Gestion intégrée de l'eau de pluie en co-création avec des habitants, des chercheurs et des acteurs de terrain, pour réduire les risques d'inondations à Bruxelles.	

EA2 Lutter contre les risques croissants d'inondations		La Ville soutient les acteurs du territoire via des primes communales sur l'eau (Infiltration des eaux de pluie, Perméabilisation des sols, Récupérateur d'eau de pluie, Citerne d'eau de pluie)	
	Généraliser l'intégration de la GIEP lors des travaux d'espaces publics en zones d'interventions prioritaires et en amont de celles-ci	Cartographie définissant les zones d'intervention prioritaire pour lutter contre les inondations du territoire	
		Intégrer une GIEP pour tout projet de rénovation/construction des bâtiments qui le permettent	
	La Ville s'engage à perméabiliser ou déconnecter des égouts au minimum 250.000m <sup>2</sup> de surfaces imperméables dans la zone d'intervention prioritaire du bassin versant du Molenbeek.	250.000m <sup>2</sup> de surfaces imperméables seront perméabilisées ou déconnectées des égouts dans la zone d'intervention prioritaire du bassin versant du Molenbeek. Interventions identifiées par la Ville : Stade, Ecole Bockstael, Ecole Magnolias, Ecole Reine Astrid, NEO, Brusseau / Sq Prince Léopold, PEB, Trademart, Primerose, CHU Brugman, Foyer laekenois	
EA3 Maillage bleu : Utiliser l'eau comme source de fraîcheur face au réchauffement climatique	Le maillage bleu sera mis en œuvre, créant sur l'ensemble du territoire un réseau de surfaces en eau, perméables et infiltrantes en lien avec le maillage vert	Créer une cartographie du maillage bleu	

Légende	
	Action à démarrer
	Action en cours
	Action d'atténuation
	Action d'adaptation
	Action avec dimension citoyenne